



# DÉMOBILISATION & RÉINTEGRATION

**RWANDA**  
Commission de  
Démobilisation et de  
Réintégration (RDRC)

## Contacts

Jean Sayinzoga, Président,  
Cell: 08302764

John Zigira, Commissaire,  
Cell: 08301237

Faustin Rwigema,  
Coordinateur, Cell:  
08303766

John Rusimbi, Relations  
Publiques, Cell: 08519430

demob@rwanda1.com  
demobrwnda@yahoo.com  
Tel: (+250) 583620 /  
587159 - Fax: 58716

Préfixe pays : +250

www.rdrc.org.rw  
www.mdrp.org/rwanda.htm

## Contexte

En octobre 1990, le Front Patriotique Rwandais (FPR), composé de réfugiés rwandais exilés en Ouganda pour fuir les persécutions liées à l'insurrection de 1959 et inspirées par le gouvernement colonial, envahissait le Rwanda à partir de l'Ouganda. Les combats se poursuivirent jusqu'à la signature de l'Accord de paix d'Arusha, en 1993. Leur mise en place fut toutefois entravée par plusieurs éléments clés du régime en place.

En avril 1994, la disparition du président Habyarimana dans un accident d'avion déclencha des massacres et le génocide longuement prémédité. Plus d'un million de Tutsis et Hutus modérés furent tués et plus de trois millions de Rwandais furent déplacés, la plupart fuyant vers des camps de réfugiés en République Démocratique du Congo (RDC). Parmi les réfugiés en fuite se cachaient de nombreux génocidaires, personnes directement liées ou impliquées dans le génocide, dont les anciens membres des Forces Armées Rwandaises (ex-FAR) et de l'*interahamwe* (milice Hutu).

En 1998, les attaques répétées des groupes armés rwandais (ex-FAR et *interahamwe*) forcent le gouvernement rwandais à intervenir militairement en RDC pour mettre fin aux attaques. Faisant suite à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka<sup>1</sup> (1999) et à l'Accord de Prétoria<sup>2</sup> (2002), le Rwanda effectua en octobre 2002 le retrait complet de ses troupes en RDC. Néanmoins, Les combattants liés aux ex-FAR et à la milice *interahamwe* se sont regroupés au sein des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), et continuent à opérer dans l'est de la RDC. Douze ans après la fin du génocide, imposée par des moyens militaires, l'insécurité héritée de cette période continue à menacer le processus de consolidation de la paix au Rwanda et dans l'ensemble de la région des Grands Lacs.

<sup>1</sup> L'accord de cessez-le feu de Lusaka (Zambie, juillet 1999) prévoit le retrait des forces étrangères du territoire de la RDC ainsi que le désarmement et le rapatriement des groupes armés (GA) vers leurs pays d'origines.

<sup>2</sup> Dans l'Accord de Prétoria (Afrique du Sud, juillet 2002) le gouvernement rwandais s'est engagé au retrait de ses forces du territoire de la RDC, et ce en échange de l'engagement du gouvernement de la RDC de démanteler et désarmer les groupes armés rwandais présents en RDC.

## À Propos de RDRC

### Qui Sommes Nous

La Commission Rwandaise de Démobilisation et de Réintégration (RDRC), responsable auprès du Ministère des Finances et de la Planification Économique (MINECOFIN), fut constituée en janvier 1997 en tant que commission gouvernementale autonome pour concevoir, mettre en œuvre et gérer le Programme de Démobilisation et de Réintégration pour les ex-combattants au Rwanda (PRDR).

La RDRC se compose de six Commissaires, dont son Président. Le Secrétariat technique (ST), dirigé par un coordinateur, assiste la Commission dans la mise en œuvre du PRDR. Le département des opérations supervise les activités, de soutien à la réinsertion et à la réintégration, dans 30 bureaux de district du programme. Par ailleurs, la RDRC travaille en étroite collaboration avec les bailleurs de fonds, les ONGs et agences internationales, les ministères et les leaders locaux.

La mise en œuvre du PRDR est mise en œuvre en deux étapes. La première étape (1997-2001) démobilisa 18,692 soldats de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), dont 2,364 enfants soldats. La seconde étape débuta en décembre 2001 dans le cadre du Programme Multi-pays de Démobilisation et de Réintégration (PMDR) de la Banque Mondiale. Le PMDR appuie et coordonne les efforts de désarmement, démobilisation et réintégration dans la région élargie des Grands Lacs d'Afrique. Actuellement près de 455,000 ex-combattants (XCs), repartis dans 7 pays (Burundi, République d'Afrique Centrale, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda et Ouganda), reçoivent le soutien du PMDR pour leur démobilisation et réintégration.

*Notre mission est de faire en sorte que tous les ex-combattants soient socialement et économiquement réintégrés dans leurs communautés, et de contribuer à l'unité et à la reconstruction du Rwanda.*

*Jean SAYINZOGA, Président de RDRC*

## Quelle est notre Mission

Dans la seconde étape du PRDR, la mission de la RDRC est de s'assurer que tous les XCs démobilisés soient socialement et économiquement réintégrés avec succès dans leur communauté, et ce dans le respect des principes directeurs suivants:

- Dans l'intérêt de la réconciliation nationale, tous les XCs, quelle que soit leur affiliation militaire préalable, bénéficient du Programme;
- Les XCs sont libres de choisir leur communauté d'établissement ainsi que leur voie de réintégration économique ; et
- L'aide à la réintégration vise à favoriser la participation des collectivités d'établissement.

La RDRC compte sur les structures gouvernementales existantes pour soutenir et faciliter la réintégration socio-économique des XCs et afin de développer des capacités viables au-delà de la durée prévue du Programme.

La démobilisation et la réintégration socio-économique des XCs représentent un défi important pour le Rwanda, en ce qu'elles sont parties intégrantes de sa transformation globale de société ravagée par la guerre en pays reconstruits et population.

## Quels sont nos Objectifs

Les objectifs du programme, tels que revus en 2006, sont :

- Démobiliser et soutenir la transition vers la vie civile de 20.000 militaires des Forces de Défense Rwandaise (FDR) et 16.000 des groupes armés rwandais (GA), dont 1.600 enfants-soldats;
- Dans l'esprit de l'Accord de paix d'Arusha, soutenir la réintégration de 13.000 ex-membres des FAR restés au Rwanda après 1994.
- Aider à la réintégration sociale et économique de tous les XCs démobilisés lors de l'étape II ainsi que de tous les XCs de l'étape I restant socio-économiquement vulnérables ; et
- Depuis juin 2005, aider au rapatriement et à la réinsertion d'un nombre estimés de 9.300 dépendants des XCs; et
- Faciliter la réaffectation des dépenses gouvernementales du secteur de la défense vers les secteurs social et économique.



La communauté internationale telle représentée à Kigali suit de très près le rapatriement, la démobilisation et la réintégration des XCs et de leurs dépendants au Rwanda.

La RDRC a par ailleurs instauré un Comité de coordination technique (CCT), réunissant périodiquement les partenaires clés nationaux et internationaux, avec pour objectif de servir d'informateur vers un groupe élargi de parties prenantes, de conseil technique à la RDRC sur les activités planifiées et de suivi de la mise en œuvre du Programme.

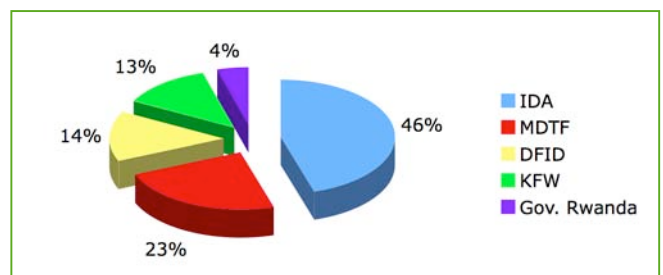
*Le but ultime du MDRP est de contribuer à la paix durable au Rwanda*

*Gregory ALEX,  
Spécialiste de la D&R, Secrétariat du PMDR, Kigali*

## Qui nous Finance

Le budget total du PRDR s'élève à un montant équivalent 53.7 millions de \$US financés en différentes devises selon les mécanismes suivants :

- La Banque Mondiale / Association internationale de développement (IDA) – 28,7 millions de \$US, comprenant un crédit de 17,9 millions et un subside de 10,8 millions;
- Subvention du Fond Fiduciaire Multi-Bailleurs (FFMB) comprenant 11 pays bailleurs –14,4 millions de \$US;
- Gouvernement du Rwanda – au moins 2,7 millions de \$US; et
- Financements bilatéraux du Royaume-Uni via le Département pour le Développement International (DFID) – 8,8 millions de \$US ; et de l'Allemagne via le Fond de Crédit pour la Reconstruction (KWF)– 2,7 millions de \$US<sup>3</sup>.



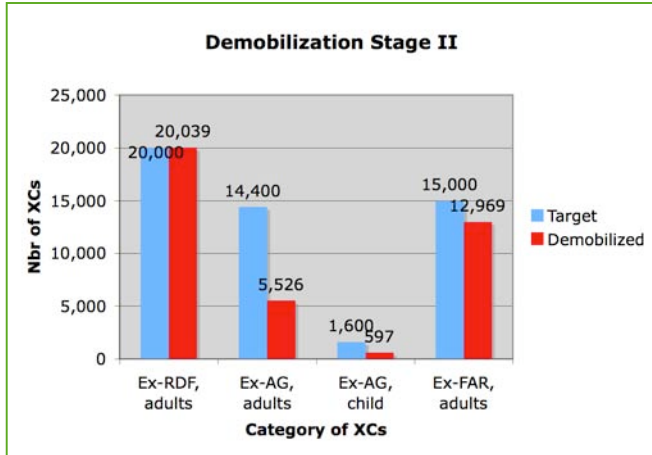
<sup>3</sup> Le montant KWF couvre les activités réhabilitation médicale et comprend la donation de 39.712 \$US faite en décembre 2001, lors de la première phase de démobilisation des ex-GA, par le gouvernement allemand. Par ailleurs, le gouvernement allemand contribue également via la KWF à *Community-Based Reintegration (CBR)* à hauteur de 2,9 millions EUR ; et via la GTZ à la formation de compétences professionnelles à hauteur de 640,000 EUR.

# À Propos du PRDR

## Démobilisation

### LES EX-FDR

Une importante étape s'est clôturée le 31 août 2006 avec la dernière phase de démobilisation des militaires FDR, dépassant ainsi la cible de 20,000 – soit 20.039 ex-FDR.



### LES EX-GA

Les personnes rapatriées de la RDC en tant qu'ex-GA sont soumises à un contrôle initial à leur arrivée pour séparer les civils des membres des GA ; et identifier les combattants adultes et les enfants-soldats. Les adultes ex-GA, hommes et femmes, sont transportés au centre de démobilisation de Mutobo pour y suivre deux mois de programme d'orientation préalable à la démobilisation (POD). Le POD vise à aider les XCs dans leur réintégration sociale et économique, et à assurer la transition entre leur vie passée de combattant et leur nouvelle vie civile au Rwanda.



Le POD comprend plusieurs modules de formation dont l'histoire du Rwanda, les droits humains, l'entrepreneuriat, la gestion de projet, le nouveau cadre administratif du Rwanda, et l'accès aux micro-crédits. Le POD fournit également des renseignements indispensables sur les bénéfices et opportunités du PRDR, les procédures de mise en œuvre à l'échelon central et local, les possibilités de réintégration économique, les questions de santé (y compris la sensibilisation au VIH/SIDA, l'éducation sexuelle, etc.) ainsi que les droits et devoirs civiques (y compris les droits légaux des femmes). Les autres activités clés au centre de

Mutobo sont le renoncement au statut de combattant, profil socio-économique, l'établissement d'une carte d'identité PRDR, le dépistage médical et le test volontaire du VIH/SIDA.

Les enfants-soldats ex-GA sont séparés des XCs adultes et accompagnés au centre de réhabilitation de Muhazi où ils bénéficient, avant de retourner dans leur famille, d'une attention et assistance spéciale et ce dans un cadre enfant (cf. Assistance aux groupes cibles spéciaux).

## Réinsertion et Réintégration Sociale et Économique

### LA REINSERTION

Lors de la cérémonie officielle de démobilisation, chaque ex-FDR et ex-AG reçoit sa carte d'identité PRDR et un paquet pour subvenir aux besoins de première nécessité (PBPN), incluant une allocation de réinsertion de 50.000 Francs Rwandais (FRW) -91 \$US. (550 FRW = 1 \$US)

Les ex-FDR et ex-FAR, ayant le statut d'anciens soldats au service du gouvernement et donc de fonctionnaires, bénéficient d'une Prime de reconnaissance des services rendus (PRS). Le montant de cette prime varie en fonction du grade de l'XC: de 150,000 FRW (US\$ 273) pour un simple soldat à 500,000 FRW (US\$ 909) pour un Colonel. La PRS est payée en deux tranches sur le compte en banque de l'XC. La première tranche (PRS1) est versée un mois après l'installation dans la communauté de retour, tandis que la deuxième tranche est payée deux mois après la PRS1.

L'enregistrement et l'allocation de la prime de réinsertion aux ex-membres des FAR, restés au Rwanda après 1994, furent complétés en décembre 2005. Au total 12,969 (86% de l'estimation initiale de 15,000) ex-FAR se présentèrent pour enregistrement dans le PRDR.



### LA REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE

Les ex-GA et ex-FDR (étape II) ont six mois après leur démobilisation pour soumettre aux Comités de développement communautaire (CDC) une proposition pour leur projet de réintégration économique. Pour la mise en œuvre de leurs projets, les XCs reçoivent un appui à la réintégration d'une valeur de 100.000 FRW (182 \$US). Parmi les projets possibles pour les XCs se trouvent les activités génératrices de revenus (AGR) agricoles ou non, les apprentissages et la formation professionnelle,

l'hébergement, les emplois, les outils, et l'éducation formelle.

La RDRC conseille et oriente les démobilisés, avec pour référence leurs profils socio-économiques, sur les meilleures opportunités de réintégration économique dans leurs localités et les investissements les plus profitables. Les XCs sont également encouragés à regrouper les ressources et ce en formant ou en s'intégrant dans des associations aux activités génératrices de revenus.

Les formations professionnelles offertes aux XCs par les partenaires du PRDR sont entre autres la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la mécanique, la couture, l'hôtellerie, etc. Des cours d'économie et d'entrepreneuriat sont offerts en complément.



Formation professionnelle des Ex-combattants

Un soutien supplémentaire à la réintégration économique, le Créneau d'assistance relative à la vulnérabilité (CAV), est octroyé aux XCs des étapes I et II, qui après avoir épuisé les aides reçues, sont encore socio-économiquement vulnérables. Le CAV varie de 100.000 FRW (182 \$US) à 500.000 FRW (909 \$US) selon le degré de vulnérabilité déterminé lors du *screening*. Le PRDR considère toutes les femmes ex-combattantes comme vulnérables, par conséquent toutes bénéficient du CAV. Les XCs adultes souhaitant poursuivre leur études peuvent se voir accorder le CAV.

En ce qui concerne la réintégration sociale, le PRDR apporte aux XCs un soutien social et psychologique, des conseils spécialisés; et se charge de sensibiliser les XCs et les collectivités à participer aux activités de réconciliation nationale au niveau des localités.

## L'Assistance aux Groupes Spéciaux

### LES ENFANTS-SOLDATS

Les enfants-soldats ex-membres des GA (enfants-XC) sont accueillis au centre de réadaptation de Muhazi dans un environnement pensé et aménagé pour eux. Dans l'attente de se réunir avec leur famille, les enfants-XC apprennent à lire et à écrire; reçoivent des soins médicaux et psycho sociaux; et participent à des activités de divertissement. Les travailleurs sociaux du centre, aidés par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR), recherchent et identifient les familles des enfants-XC. Au moment de la réunification avec les familles, chaque enfant-XC reçoit un paquet à emporter (take-home kit) comprenant des ustensiles de base pour la maison.

Les enfants-XC reçoivent une assistance sous forme d'éducation formelle, d'activités génératrices de revenus, ou de formation professionnelle. À la remise des certificats, chaque enfant-XC reçoit un kit de départ. Ceux qui optent pour des activités génératrices de revenus sont, avant de recevoir un appui en espèces, formés à la gestion et planification d'un projet. Ceci afin de s'assurer qu'ils auront les capacités de base nécessaires pour exercer une activité économique tel que cultivateur, éleveur ou commerçant.

### LES FEMMES EX-COMBATTANTES

Une attention spéciale est accordée aux femmes ex-combattantes (femmes-XC), à commencer par le centre de démobilisation où elles logent dans des habitations séparées et reçoivent des soins médicaux adaptés. Le PRDR est sensible au genre et veille à ce que les femmes-XC reçoivent, pour leur réintégration socio-économique, les mêmes bénéfices que les hommes. Plus encore, les besoins spécifiques (ex.: logement) sont pris en compte et couverts par des aides supplémentaires comme le CAV auquel chaque femme-XC à droit (discrimination positive).

### LES HANDICAPES ET MALADES CHRONIQUES



Assistance médicale aux handicapés

Les XCs souffrant d'handicaps sévères, de maladies chroniques, et/ou du virus VIH/SIDA reçoivent une assistance médicale spéciale (prothèses, physiothérapie, chirurgie, soins médicaux, etc.) pour leur réadaptation physique et réintégration socio-économique. Le degré d'invalidité et de maladie est déterminé par une équipe médicale. Les XCs handicapés et malades chroniques sont également assistés pour trouver un emploi ou formés à une activité génératrice de revenus visant à les rendre autosuffisant et auto-employé.

### LES DEPENDANTS

Depuis juin 1995, la RDRC, en partenariat avec le Ministère de l'Administration Locale et des Affaires Sociales (MINALOC), assiste aussi les dépendants des ex-GA rapatriés de la RDC. Avant d'aller dans leur communauté, les dépendants sont transportés dans un des centres de transit du UNHCR/MINALOC, où ils reçoivent, comme tous les civils Rwandais de retour, un paquet avec des biens de première nécessité comprenant de la nourriture pour trois mois et des ustensiles de base.

Les agents du MINALOC s'occupent de faire le suivi de la réintégration des dépendants, et le Gouvernement du Rwanda assiste ceux qui sont en besoin pressant de logement.



# FAITS ET CHIFFRES

Programme de Démobilisation et de Réintégration au Rwanda

## Démobilisation (Étape I & II)

	Étape I (1997-2001)	Étape II (Dec. 2001 – Dec. 2006)		
		Prévu	Démobilisé	Totaux (I-II)
Ex-ARP, adultes	16,328	-	-	<b>16,328</b>
Ex-ARP, enfants	2,364	-	-	<b>2,364</b>
Ex-FDR, adultes	-	20,000	20,039	<b>20,039</b> <b>100%</b>
Ex-GA, adultes	-	14,400	5,526	<b>5,526*</b> <b>38%</b>
Ex-GA, enfants	-	1,600	597	<b>597*</b> <b>37%</b>
Ex-FAR, adultes	-	13,000	12,969	<b>12,969</b> <b>100%</b>
<b>Totaux</b>	<b>18,692</b>	<b>51,000</b>	<b>39,131</b>	<b>57,823</b>

\*Défi: En dépit des accords et de la Déclaration de Rome (San Egidio, 31 Mars 2005) du haut commandement FDLR s'engageant à abandonner la lutte armée, désarmer et rapatrier ses forces vers le Rwanda, près de 8,000-10,000 combattants sont encore actifs dans l'est de la RDC.

## Aide à la Réinsertion et la Réintégration (Étape II)

PAQUET DE BIENS DE PREMIERE NECESSITE				APPUI A LA REINTEGRATION			
	Démobilisé	Distribué		Démobilisé	Distribué		
Ex-FDR	20,039	20,039	<b>100%</b>	Ex-FDR	20,039	20,039	<b>100%</b>
Ex-GA	5,526	5,526	<b>100%</b>	Ex-GA	5,526	5,526	<b>100%</b>
<b>Totaux</b>	<b>25,565</b>	<b>25,565</b>		<b>Totaux</b>	<b>25,565</b>	<b>25,565</b>	

PRIME DE RECONNAISSANCE DES SERVICES RENDUS			
	Démobilisé	Distribué	
Ex-RDF	19,969	19,969	<b>100%</b>
Ex-FAR	12,969	12,969	<b>100%</b>
<b>Totals</b>	<b>31,774</b>	<b>31,774</b>	

ASSISTANCE SPECIALE AUX ENTANTS-SOLDATS		
Appui	Octroyé	
Réunification (back home)	597	Des 597 enfants-soldats démobilisés, tous ont reçus une assistance pour la réunification avec leur famille. Après la démobilisation, les enfants-XC ont reçu un appui à la réintégration sous forme de formation a l'emploi, éducation formelle ou activités génératrices de revenus.
Transit care (famille d'accueil)	58	
Éducation Formelle	84	
Formation professionnelle	148	
Activités génératrices de revenus	103	
<b>Totaux</b>	<b>990</b>	

FORMATION DES XCS		
Organisation	Field of training	Formé
OXFAM (Grande-Bretagne)	Gestion des Conflits	85
Norwegian Church Aid	Hôtellerie et capacitation professionnelle	47
GTZ	Entreprenariat et formation professionnelle	1,570
RDRP	Entreprenariat	539
		<b>2,241</b>